

# Le guide du parfait trieur



Quelques repères pour bien trier vos emballages et leur offrir une seconde vie



ADEME



communauté de communes



[www.coeur-avesnois.fr](http://www.coeur-avesnois.fr)

## ● **Planning de la collecte sélective**

(déchets ménagers + bac de tri)

### ● **Lundi**

Felleries - Flaumont-Waudrechies - Liessies - Rainsars - Ramousies - Sains du Nord - Sémeries

### ● **Mardi**

Avesnes sur Helpe - Beaurepaire sur Sambre - Cartignies - Dompierre sur Helpe

Grand Fayt - Marbaix - Noyelles sur Sambre - Petit Fayt - Prisches Saint Aubin - Taisnières en Thiérache

### ● **Mercredi**

Beaurieux - Bérelles - Beugnies - Choisies - Clairfayts - Damousies - Dimechaux - Dimont - Eccles Hestrud - Lez Fontaine - Sars Poteries Solre le Château - Solrinnes

### ● **Jeudi**

Avesnelles - Boulogne sur Helpe - Etroeungt - Floyon - Larouillies - Saint Hilaire sur Helpe

### ● **Vendredi**

Avesnes sur Helpe - Bas Lieu - Dourlers - Floursies - Haut Lieu - Semousies - Wattignies la Victoire

● Chaque foyer est doté **d'un bac compartimenté avec d'un côté les emballages recyclables et de l'autre le verre.**

Certains foyers sont dotés d'un bac supplémentaire pour les déchets ménagers et d'autres de sacs poubelles.

● Selon la commune où vous résidez, la couleur du bac de tri et de son couvercle est différente.



## ● **Qui contacter ?**

Vous êtes nouvel arrivant et vous n'avez pas de bacs ? Vos bacs sont abîmés ou cassés ?

Contactez le pôle environnement/collecte sélective en précisant vos coordonnées afin de traiter au mieux votre demande.

Tél. 03 27 56 34 53 - Port. 06 05 31 68 05/06 08 53 07 26

## ● Quelques conseils pratiques

- Un stationnement gênant peut rendre l'accès inaccessible pour le ramassage des déchets ménagers.
- Si des travaux sont prévus dans la commune et rendent la rue inaccessible pour le camion, veuillez-vous rapprocher de votre mairie.
- Pensez à sortir vos bacs la veille au soir et mettez les poignées du bac du côté de la route afin de faciliter le ramassage des bacs et les rentrer après la collecte.
- En cas de déménagement, ne partez pas avec les bacs, ils appartiennent à la communauté de communes !
- Afin de faciliter la collecte des cartons de grande dimension, il est nécessaire de les découper et les mettre dans le compartiment tri.
- Compactez les bouteilles en plastiques.



Ce point indique que le fabricant du produit soutient financièrement le programme Eco-emballage pour la valorisation des emballages et non qu'il est recyclable.



La boucle de Möbius signifie que le produit ou son emballage sont recyclables. Ce qui ne garantit pas que le produit sera recyclé en fin de vie.

## ● Les KIOSQUES en habitat vertical

A chaque couleur  
son déchet

Verre :  
les pots  
et les bouteilles  
en verre



Emballages :

bouteilles et flacons en plastique, métal, carton (pour plus de place pliez vos cartons), journaux, magazines

Ordures ménagères :

les déchets non recyclables et emballages souillés. Un doute ? Jetez le déchet avec les ordures ménagères

## ● Suivez le guide...

### Les bouteilles et les flacons en plastiques

On trie uniquement les bouteilles et les flacons : bouteilles d'eau, bouteilles de lait, bouteilles d'huile, flacons de shampoing...

*Le film en plastique autour du pack ne se recycle pas*

- Inutile d'enlever les bouchons de vos bouteilles en plastiques



### Les emballages métalliques

(acier et alluminium)

On trie les cannettes, les aérosols, les barquettes et les boîtes de conserve...

### Les papiers

journaux, magazine, prospectus, courriers...

*Ne triez pas le film plastique autour des magazines*



### Les cartons et les briques alimentaires

On trie tous les cartons d'emballages et les briques alimentaires, type brique de lait...

### Les emballages en verre

On trie tous les emballages en verre : pots, bouteilles, bocaux sans bouchon ni couvercle



### Attention aux erreurs

- Certains plastiques ne se trient pas encore aujourd'hui : par exemple les fils de protection, les pots de yaourts, les barquettes intérieures des paquets de gâteaux.
- Le verre culinaires, les vitres, les miroirs et la vaisselle en verre ne se trient pas. *En effet ces objets ont une composition chimique différente du verre d'emballage (pots, bouteilles...).* Vous pouvez les déposer en déchetterie.

### ● Un doute sur un produit ?

Mettez le avec le reste de déchets ménagers.